

# Certificat

## Service pose de fenêtres Baies, portes, vérandas et accessoires

Le CSTB atteste que le service ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB Service pose de fenêtres (QB 48) en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** **AMV FERMETURES**  
**48 Avenue Paul Barre – 78580 Maule – France**

**Site** **AMV FERMETURES**  
**24 Rue de Versailles – 78980 Longnes – France**

Le droit d'usage de la marque QB Service pose de fenêtres pour le service objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



22-10-QB48-V3

Décision d'admission n°10 du 22/10/2022

Décision de reconduction n°01 du 02/06/2023 qui se substitue à la décision d'admission n°10 du 22/10/2022.

Décision de reconduction n°02 du 24/11/2023 qui se substitue à la décision de reconduction n°01 du 02/06/2023 pour raison éditoriale.

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- **Compétences du personnel de mise en œuvre (poseurs et métreurs) :**
  - Formation régulière à la mise en œuvre des fenêtres
  - Compétences évaluées par le CSTB
- **Qualité de service :**
  - Une entreprise assurée pour la pose de fenêtres
  - Dossiers techniques de pose
  - Fenêtres évaluées
  - Remise d'une fiche d'entretien
  - Remise d'un PV de réception de chantier
  - Gestion des réclamations clients

**Ce certificat comporte 1 page.  
Correspondant :**

Direction Baies et Vitrages  
QB48@cstb.fr  
Tél. : 04 76 76 25 41

Par délégation  
du Président

Florian RASSE